

entreprises fluviales de France

#TousAntiCovid-Signal :

à bord des bateaux, je suis en sécurité !

TousAntiCovid-Signal est une fonctionnalité de l'application gouvernementale TousAntiCovid, mise en place pour lutter contre la propagation du Covid-19, qui est utilisée à l'intérieur des espaces clos recevant du public (bar, restaurant, salle de sport) pour améliorer le traçage des cas contacts, à l'aide d'un QR Code affiché à l'entrée des établissements. Un visiteur qui utilise l'application pourra être prévenu dans les jours qui suivent s'il a été en contact avec une personne qui s'est déclarée positive, s'isoler et se tester. Les représentants de la Profession fluviale appelle aujourd'hui les opérateurs de tourisme fluvial à mettre en place ce système en complément du protocole sanitaire professionnel.

Le cahier de rappel est obligatoire depuis le 9 juin 2021 pour les restaurants, débits de boissons et salles de sport. Ce cahier de rappel existe sur format numérique fonctionnant via un QR Code à afficher et à faire flasher par les clients et le personnel de bord.

Aujourd'hui Entreprises fluviales de France (E2F), **sur une base volontaire**, invite tous les opérateurs du tourisme fluvial à en faire largement usage **à bord des bateaux et établissements fixes** quelle que soit l'activité exercée (promenade, croisière avec hébergement, péniche hôtel, évènementiel).

Pour les entreprises :

TousAntiCovid-Signal a une importance majeure dans les protocoles de réouverture **en complément du protocole sanitaire professionnel**. Ce nouveau dispositif le complète et il est déterminant pour **pérenniser l'ouverture** des lieux de vie. C'est un outil de **protection individuelle**, sécurisant pour les responsables et propriétaires et de **réassurance** pour les clients et visiteurs.

Pour nos clients :

TousAntiCovid-Signal est un outil de protection individuelle et collective contre la Covid-19. Il vient **en complément du dispositif actuel** d'alerte par Bluetooth de l'application TousAntiCovid, adopté par 17 millions de personnes en France. Simple d'utilisation – il suffira de scanner un QR Code à l'entrée –, **protecteur de la vie privée** car anonyme et **conforme aux exigences de la CNIL**, il permettra d'informer toutes les personnes qui auraient pu être exposées dans un même lieu.

A NOS CHEFS D'ENTREPRISES NOUS DISONS :

Enregistrez-vous, téléchargez, imprimez et affichez votre QR code :

<https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr>

A NOS CLIENTS NOUS DISONS :

Montez à bord, vous serez en sécurité !

Un réflexe, flashez le QR code et profitez pleinement de votre croisière.

CONTACT PRESSE : Mme Vanessa GIRARDEAU

01.42.60.36.64 / vanessa.girardeau@entreprises-fluviales.fr